

**ÉDUCATION****APERÇU**

Le travail conjoint de l'Assemblée des Premières Nations (APN) sur l'éducation est orienté par la résolution n° 16/2016, *Processus honorable d'élaboration de recommandations pour appuyer une réforme de l'éducation des Premières Nations*. Cinq équipes mixtes de travail ont été mises sur pied. Elles comprennent des représentants du ministère des Services aux Autochtones Canada (SAC) et de l'APN ainsi que des représentants des régions des Premières Nations pour prendre en compte les points de vue, les structures et les processus régionaux. Janvier 2018 marque la fin de la première année de travail des équipes mixtes de travail. Ce travail est orienté par le Comité des Chefs sur l'éducation (CCE) et soutenu par le Conseil national indien de l'éducation (CNIE).

Le budget de 2016 a prévu 2,6 milliards de dollars, étalés sur cinq ans, pour améliorer l'éducation primaire et secondaire des enfants des Premières Nations, et 129,4 millions de dollars, étalés sur deux ans, pour soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ces allocations ont abouti à l'élaboration conjointe d'une proposition de politique sur une nouvelle approche de financement de l'éducation des Premières Nations dans les réserves pour soutenir les élèves, les écoles et les communautés.

Mémoire au Cabinet sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année

Le ministère des Services aux Autochtones s'est présenté de nouveau devant le Cabinet avec de nouvelles options pour permettre aux Premières Nations d'obtenir les fonds alloués dans le budget de 2016. Les représentants régionaux des Premières Nations et l'APN se sont lancés dans un processus d'élaboration conjointe d'une nouvelle proposition de politique ayant pour but d'orienter le mémoire au Cabinet, c'est-à-dire garantir le *Contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations* et faire valoir une autorité et des processus régionaux. Les objectifs de la proposition de politique sur le financement de l'éducation des Premières Nations sont les suivants :

- Débloquer les fonds prévus dans le budget fédéral de 2016, qui correspondent à l'engagement « Transformer l'éducation des Premières Nations » (réservés pour l'instant au financement des conseils scolaires), et mettre en œuvre les mesures ci-dessous;
- Remplacer les programmes fédéraux de financement de l'éducation désuets, inéquitables et inadéquats (basés sur des propositions) de SAC par des approches en matière d'éducation et des modèles de financement régionaux assurant un financement suffisant, prévisible et durable;

COMPTE RENDU DE L'APN

Mai 2018

- Soutenir les régions des Premières Nations dans l'élaboration de leur propre modèle de financement de l'éducation, dont la méthode de calcul est basée sur le modèle de financement de l'éducation de la province et comprend des adaptations et des ajouts pour financer les besoins particuliers des élèves, des communautés et des écoles des Premières Nations.

Le 5 décembre 2017, les Chefs en assemblée ont adopté la résolution n° 65/2017, *Nouvelle approche de financement provisoire de l'éducation des Premières Nations*. Le mémoire au Cabinet a été adopté le 28 février 2018 et la rédaction conjointe de la présentation au Conseil du Trésor est en cours.

Le budget fédéral de 2017 a prévu 90 millions de dollars supplémentaires, étalés sur deux ans, pour soutenir les étudiants du niveau postsecondaire et a demandé un examen collectif de tous les programmes fédéraux postsecondaires actuels avec les partenaires autochtones. En juillet 2017 les Chefs en

assemblée ont adopté la résolution n° 14/2017, *Examen fédéral de l'éducation postsecondaire*, qui devrait aboutir à la présentation d'un rapport ou d'une proposition aux Premières Nations. L'équipe de rédaction travaille actuellement aux modalités de l'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Le processus de l'examen de l'éducation postsecondaire est dirigé par un facilitateur indépendant et réunit 40 spécialistes de l'enseignement postsecondaire et instituts d'enseignement supérieur des Premières Nations pour évaluer les programmes actuels et formuler des recommandations.

Des réunions sur l'examen de l'éducation postsecondaire ont eu lieu à Ottawa en novembre 2017, en janvier 2018 et en mars 2018. Un rapport de recommandations sera présenté aux Chefs en assemblée à l'Assemblée générale annuelle de l'APN, en juillet 2018.

COMPTE RENDU

Équipes mixtes de travail

1) Financement garanti par la loi – Cette équipe mixte analyse des options législatives et non législatives de financement de l'éducation en vue de trouver celle qui correspondrait le mieux aux principes financiers qui sous-tendent la vision de l'éducation des Premières Nations. L'équipe s'est réunie les 3 et 4 mai 2018. La réunion a été axée sur la formule de financement provisoire à court terme et

l'établissement d'une méthode de mise à jour annuelle des mécanismes.

2) Éducation postsecondaire (EPS) – L'examen de l'EPS des Premières Nations est en cours. Quarante représentants, experts et étudiants des Premières Nations se sont réunis pendant neuf jours pour évaluer la politique actuelle sur l'EPS et formuler des recommandations. L'examen comprendra une évaluation du soutien nécessaire aux étudiants des Premières Nations et aux instituts d'enseignement supérieur des Premières Nations. Le

COMPTE RENDU DE L'APN

Mai 2018

rapport et les recommandations sont examinés et révisés par le groupe d'examen de l'EPS, ainsi que par le CNIE et le CCE.

- 3) Éducation de la petite enfance** – L'équipe mixte de travail examine les différences et pratiques exemplaires régionales concernant la mise en œuvre des maternelles 4 et 5 ans à plein temps dans les écoles des Premières Nations et détermine les exigences nécessaires pour soutenir et proposer des recommandations pour les programmes de la petite enfance pour les écoles et élèves des Premières Nations. The Task Team met on May 3 and 4, 2018. L'équipe s'est réunie les 3 et 4 mai 2018. Elle a examiné ses modalités de fonctionnement, établi les objectifs à court, à moyen et à long terme pour le plan de travail de 2018-2019, déterminé les lacunes de la recherche et proposé que l'on fasse plus de recherche pour l'élaboration des programmes

appropriés au développement des enfants.

- 4) Infrastructure** - L'équipe mixte de travail s'est réunie pour la première fois les 3 et 4 mai 2018. Les modalités de fonctionnement seront élaborées davantage et envoyées par courriel aux membres de l'équipe. Divers enjeux ont été déterminés et incorporés au plan de travail de 2018-2019.
- 5) Besoins particuliers des communautés du Nord et des régions éloignées** – Cette équipe mixte de travail s'est réunie les 3 et 4 mai 2018. Elle continuera à développer son plan de travail et le chemin critique pour 2018-2019, notamment en donnant la priorité à la rédaction d'un document sur le recrutement et le maintien en poste des enseignants dans les écoles des Premières Nations éloignées ainsi qu'à un examen et à un résumé des indicateurs d'éloignement.

PROCHAINES ÉTAPES

Le travail du Secteur de l'éducation de l'APN est bien avancé. Au cours des prochains mois, les activités suivantes seront entreprises directement ou soutenues par l'APN.

- **Juin 2018** – L'équipe de rédaction du Conseil du Trésor continue à élaborer les modalités de l'éducation de la maternelle à la 12^e année
- **Juin 2018** – Le Mécanisme de financement de l'éducation de la maternelle à la 12^e année créera une liste des recherches requises pour l'établissement de la formule de

financement provisoire. L'équipe se réunira les 12 et 13 juin 2018.

- **Juillet 2018** – Le rapport de l'examen fédéral-Premières Nations sur l'EPS doit être présenté aux Chefs en assemblée dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'APN.
- **Septembre 2018** – La présentation au CT sera soumise à l'approbation du Conseil du Trésor.